

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 23 septembre 2014

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 14 - Conseillers votants : 15

L'an deux mil quatorze le vingt trois septembre, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2014.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, ~~M.FESSOU Jean-Pierre~~, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : M.FESSOU Jean-Pierre (procuration à M.HAMON Jean-Pierre)

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : M.HAMON Jean-Pierre

Modification des statuts de la CCPL pour entériner la suppression de la compétence "regroupement des moyens financiers en matière d'incendie et de secours" des statuts de l'EPCI.

Convention avec Prosport Lot pour mise à disposition de la commune d'un animateur à raison de 3 heures hebdomadaire en période scolaire.

Aménagement espaces publics Approbation du nouveau plan de financement : coût prévisionnel 496 853 € HT. Subventions : DETR 122 213 €, Conseil Général 68 557 €, Conseil Régional 68 557 €, Enveloppe parlementaire : 30 000 €. Emprunt ou fonds propres : 298 696 €.

Subvention de 1 000 € à l'ensemble vocal « EVCT » basé à Castanet Tolosan, qui présentera la « MISA CRIOLA » avec son partenaire ALTURAS, groupe péruvien basé en Espagne, le dimanche 12 octobre prochain en l'église de Limogne. En "ouverture", la chorale Chantier Voix de Limogne se produira.

Décisions modificatives

-166,05 € à l'école privée pour participation aux repas des enfants de Limogne inscrits à la cantine.

-2 031,52 € pour combler le déficit résiduel pour les pénalités de remboursement anticipé des emprunts de la CCLC.

Enfouissement du réseau France TELECOM sur 362 m dans le secteur du Mas de Litre pour un coût de 3581,56 € TTC. Nous profitons de travaux de tranchée effectués par la FDEL pour renforcement et enfouissement du réseau électrique.

La séance est levée à 22h42.

Fait à Limogne en Quercy, le 24 septembre 2014

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,